

TAI

_ Niveau IV

Technicien
d'Assistance
en
Informatique

Durée : 18 mois
dont 3 en entreprise

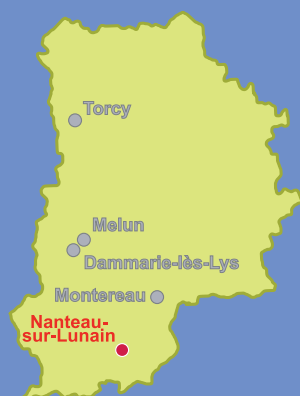


LIEU DE LA FORMATION

COS - CRPF

2, rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



CONTACT

Patricia PILLOT

Centre de Réadaptation
Professionnelle et de Formation
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
Email : ppillot@cos-crpf.com
Web : www.cos-crpf.com

LE MÉTIER

Vous installez et dépannez des équipements informatiques (PC, périphériques et logiciels), généralement reliés en réseau. Votre mission principale consiste à résoudre rapidement les incidents rencontrés par les utilisateurs, tout en les formant à l'utilisation de leurs équipements.

Code ROME : 52321

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Vous pouvez travailler dans différents contextes :

- En entreprise (en tant que salarié, ou en régie via une SSII)
- Chez un prestataire, en assistance de différents clients, entreprises, collectivités ou particuliers

Vous intervenez :

- Soit sur site : dépannage en présence de l'utilisateur
- Soit par téléphone (technicien hot line, technicien help desk)

Vous travaillez en journée, mais pouvez être amené à intervenir en dehors des heures de bureau.

Certains postes impliquent des déplacements fréquents en clientèle.

QUALITÉS REQUISES

Ce métier demande :

- Présentation correcte
- Capacité à travailler en équipe
- Sens du service et disponibilité
- Bonne aptitude au raisonnement logique
- Curiosité d'esprit et capacité à mettre à jour ses connaissances régulièrement

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Capacités nécessaires :

- Intégrité fonctionnelle d'une main
- Vision corrigée proche de la normale

Contre-indications :

- Lombalgies chroniques évolutives invalidantes
- Cécité totale
- Surdit e profonde non appareillable
- Mutit e
- Troubles psychiatriques non stabilis es
- Ethylisme
- Tout comportement non compatible avec la vie en collectivit e

Toute autre d eficience compatible avec l'exercice du m etier est admise, sous r eserve d' etude du dossier m edical.



Au service de la vie et de l'autonomie
Établissements Handicap et Formation
en Seine-et-Marne



* Validation partielle ou totale

Le COS, une offre des services complète :

Bilans

Bilan médical
Bilan pluridisciplinaire
Bilan de compétences salarié
Bilan linguistique
Bilan technique et gestuel

Orientation

Préorientation
Conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
Modules Métier et Entreprise
Parcours de Mobilisation professionnelle

Insertion

Accompagnement vers l'emploi
Modules Mobilisation et Accompagnement

Formations

Remise à niveau
Préqualification
Agent d'Exécution dans les Services et l'Industrie
Entreprise d'Entraînement Pédagogique
Filière Tertiaire
Filière Informatique
Filière Graphique
Filière Services à la personne



ADMISSION ET PRISE EN CHARGE

- Bénéficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la MDPH
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle

PRÉ-REQUIS

- Aucune connaissance en informatique n'est exigée à l'entrée
- Une pratique correcte du français écrit et oral est nécessaire
- La lecture de textes simples en anglais est un plus

CONTENU DE LA FORMATION



Titre obtenu : Technicien d'Assistance en Informatique - Niveau IV - Homologué par le Ministère du Travail

5 BONNES RAISONS DE SE FORMER AU COS

- 1 - Pédagogie individualisée, avec possibilité de remise à niveau préalable
- 2 - Travail en conditions réelles sur du matériel récent, similaire à celui rencontré en entreprise
- 3 - Pré-insertion professionnelle : stages en entreprise et possibilité d'alternance renforcée
- 4 - Prise en compte du handicap : une équipe médico-sociale vous suit tout au long de votre formation, jusqu'à votre insertion professionnelle
- 5 - Service d'hébergement et de restauration sur place